

## Compte-rendu de la Formation Spécialisée SSCT du 31 mars 2023

Il s'agit là de la toute première Formation Spécialisée : cette instance remplace le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT). Comme son nom le laisse entendre, elle n'est plus une instance tout à fait à part, mais est adossée au Comité Social d'Administration, en conservant ses prérogatives sur tout ce qui touche à la Santé, la Sécurité et aux Conditions de Travail.

- **Règlement intérieur de la FS du Tarn (pour avis), sous réserve de sa transmission par la direction générale avant la tenue de la réunion**

Les nouvelles instances sont issues de la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019. Le décret n°1427-2020, publié le 20 novembre 2020, détermine la composition, l'organisation et le fonctionnement des nouveaux comités sociaux dans la fonction publique d'État et des nouvelles formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Enfin, elles ont été mises en place suites aux élections professionnelles de décembre 2022.

Et pourtant, malgré tout ce temps, nous n'avons pas de règlement intérieur. Heureusement, cela n'empêche pas le fonctionnement des instances, qui s'appuie sur le décret, mais cela questionne évidemment sur l'attention portée au dialogue social dans la Fonction Publique.

- **Désignation du secrétaire de la FS (pour avis)**

Comme en CHSCT, les représentants des personnels siégeant en FS élisent parmi eux le ou la secrétaire de l'instance. Son rôle est très limité : participation à l'élaboration de l'ordre du jour et signature des procès-verbaux.

En l'absence de règlement intérieur, qui doit notamment préciser les modalités d'élection, cette désignation n'a pas eu lieu. Avec l'accord de l'ensemble des membres, Solidaires Finances Publiques a donc continué à remplir cette fonction, en la personne d'Aurélien Fabre.

- **Note d'orientations ministérielles 2023**

Parmi les axes mis en avant par le ministère, quatre ont particulièrement retenu l'attention de Solidaires Finances Publiques Tarn.

Il s'agit tout d'abord de « **développer une approche organisationnelle du télétravail** ». En effet, après un déploiement dans le cadre de la COVID, un accord Fonction Publique et deux années de mise en œuvre du télétravail dans les services, il nous paraît nécessaire de nous interroger collectivement sur nos organisations du

travail qui fonctionnent désormais en mode hybride, présentiel et distanciel.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) précise que la campagne DUERP 2023 (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) doit être l'occasion d'aborder cette thématique lors des réunions de service. La Direction confirme que des consignes ont été données en ce sens.

Solidaires Finances Publiques rappelle cependant que les chefs de service ne sont pas tous suffisamment formés pour mener à bien ce travail d'évaluation des risques et que, par ailleurs, ils n'en ont pas forcément le temps. Aussi, est-il proposé d'utiliser les outils de diagnostic développés par l'ANACT (Agence Nationale d'Amélioration des Conditions de Travail) afin de construire une véritable analyse et surtout d'identifier les éventuels problèmes et y trouver des solutions. Signalons que ces outils ont été élaborés en 2021/2022 dans le cadre d'un partenariat avec la DGFIP (la DRFiP 31 a été concernée) et devraient donc être particulièrement pertinents.

La Direction s'est engagée à y réfléchir et envisage un débat plus approfondi lors d'un groupe de travail qui pourrait se tenir au mois de juin.

Le deuxième axe ayant retenu notre attention est : « **poursuivre le développement de la culture de prévention par une politique de formation et d'information** ». Comme aime le rappeler notre ISST, « la santé et la sécurité au travail est l'affaire de tous, pas seulement de l'employeur ». En ce sens, le ministère annonce la mise à jour d'un module de sensibilisation à la SST qui serait accessible à l'ensemble des agents. Comme il s'agit d'une e-formation relativement courte, Solidaires Finances Publiques a invité la Direction à la proposer pour qu'elle soit suivie à l'occasion de réunion de services, afin de favoriser les échanges.

Solidaires Finances Publiques a également dit son intérêt pour une nouvelle formation de secourisme en santé mentale. En effet, les tensions dans les services, entre collègues ou avec les usagers, peuvent déboucher sur des incidents : colère qu'on laisse éclater, effondrement en pleur... Si nous avons dans nos services des collègues formés au secourisme pour la prise en charge d'un accident physique, il n'en est rien pour les accidents psychologiques. Les membres de la Formation Spécialisée pourraient bénéficier d'une première vague de formation afin de voir si elle peut ensuite être élargie aux agents volontaires.

Solidaires Finances Publiques a mis en avant un autre axe : « **prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents** ». Nous avons en effet pu constater que l'accompagnement des agents en arrêt maladie et lors de leur reprise est très léger. Une grande partie repose sur le médecin de prévention qui, rappelons-le, est à temps partiel et intervient sur 3 départements... et qui manque donc de temps. En outre, les difficultés du service RH (renouvellement très important du personnel et absences) ont pu entraîner des loupés dans la communication des dossiers vers notre assistante sociale notamment. Cela ne pose pas de questions sur la compétence et l'écoute de nos collègues RH, mais pose celle du dimensionnement de l'équipe et des moyens humains en général ! La Direction assure d'ailleurs faire au mieux avec les moyens qu'elle a, ce qui est loin de nous satisfaire.

Dernier axe ayant été évoqué : « **accompagner les impacts du changement climatique et la sobriété énergétique** ». Nous ne reviendrons pas une fois de plus sur l'absence de véritables moyens à la hauteur de ces enjeux. Signalons cependant que la DDFiP du Tarn a obtenu le subventionnement (170 000 €) d'une opération de « re-lamping » (changement des luminaires pour du LED afin d'avoir un meilleur éclairage, moins énergivore) dans le cadre du plan de résilience. Cela concerne les sites d'Albi/Rue du Roc et de Castres et les travaux seront menés dans le courant de l'année.

- **Présentation de la lettre de mission de l'assistant de prévention (AP) de la DDFiP du Tarn**

Comme nous avons pu le faire à plusieurs reprises lors de l'examen annuel du DUERP, Solidaires Finances Publiques a rappelé que l'AP doit avoir le temps nécessaire pour accomplir ses missions (temps plein) et doit en avoir les moyens matériels (bureau individuel pour respecter les besoins de confidentialité). Nous avons également insisté sur le positionnement de l'AP, placé auprès du directeur, et qui agit donc sous son autorité directe en matière de santé et sécurité au travail : il doit avoir accès à toute l'information en lien avec son domaine de compétence et il doit pouvoir agir librement (accès aux services, conseils/préconisations...).

- **Rapport de la visite du CHSCT du 15/12/2022 à la Trésorerie Hospitalière de Mazamet**

Les aspects matériels relevés lors de la visite sont soit réglés, soit en cours de règlement.

S'agissant des Risques Psycho-Sociaux et de l'organisation du travail, les inquiétudes portent essentiellement sur le dimensionnement de l'équipe et sa stabilité. La Direction se veut rassurante en annonçant 2 arrivées en avril, en plus du retour d'un collègue à mi-temps. Une collègue travaillant à distance partant à la retraite, son remplacement se fera sur le site de Mazamet. Les agents de l'EDR seront maintenus sur toute l'année 2023. Enfin, le chef de service devant céder sa place, une attention particulière sera portée sur son remplaçant qui devra avoir les compétences managériales nécessaires pour poursuivre le travail engagé au niveau de la construction d'un collectif de travail soudé et compétent.

- **Dépenses votées**

La FS dispose encore de crédits permettant de financer du matériel, des travaux et de la formation. Le budget pour 2023 s'élève à 42 648 € + 7 972 € dédiés uniquement à la formation.

Nous avons voté à l'unanimité les dépenses suivantes :

- ✓ formation au maniement des extincteurs (CFiP d'Albi)
- ✓ 6 sessions de recyclage formation secourisme

- ✓ 2 sessions de formation ergonomie (Mazamet, Puylaurens, CFiP d'Albi)
- ✓ achat de petits matériels (bras d'écran...)
- ✓ achat de 2 défibrillateurs (CFiP Albi et Castres)
- ✓ percement façade pour évacuation clim' mobile à Mazamet
- ✓ fourniture et pose d'une perche électrique au SIE de Castres
- ✓ remplacement gâche électrique sur la porte accès privatif RDC de Mazamet
- ✓ remplacement des stores au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage du CFiP de Castres côté rue

soit un total de 35 140,84 € + 7 980 € (formations)

- **Cité administrative**

Les travaux sont en cours d'achèvement dans le bâtiment D. La réception du chantier devrait être effectuée à la mi-avril, par la Préfecture, puisque c'est elle le maître d'œuvre pour ce projet. La réception des locaux par la DDFiP interviendra ensuite, avec une nouvelle phase de travaux pour adapter les locaux à nos besoins spécifiques (sécurité, informatique) et revoir certains problèmes en lien avec l'amélioration des conditions de travail (réfection des blocs sanitaires notamment). Les agents pourront visiter leurs futurs bureaux entre mai et juin, en parallèle de ces travaux.

Le déménagement ne devrait finalement avoir lieu que dans le dernier quadrimestre 2023.

Cela laissera du temps pour finir de caler certains sujets (gestion courrier, archives...). En revanche, le problème du parking, connu et dénoncé dès le départ, reste entier, malgré une étude lancée en matière de mobilité.

Le pôle social (médecin de prévention, assistant à la politique ministérielle de prévention, déléguée à l'action sociale, assistante sociale) doit lui aussi rejoindre la cité en s'installant dans l'ancien logement du concierge. Alors que ces collègues dépendent du Secrétariat Général qui est notamment en charge des questions de conditions de travail pour l'ensemble du ministère, nous avons découvert qu'ils sont en fait bien mal considérés par leur direction. Ce n'est que très récemment que le SG s'est soucié des travaux nécessaires à leur installation et qui s'élèvent à 180000 € ! Il n'est au final pas certain qu'ils s'installent à la cité... mais ils devront néanmoins déménager, le site de Lavazière étant promis à la vente à moyen terme. A suivre...

L'examen des accidents de service, des registres santé et sécurité et des livrets de consignes de sécurité des CFiP d'Albi, de Castres et de la Direction est reporté faute de temps.